

Madame, Monsieur,

Les associations de Saint Genest « Les Mille Pattes » et « SOS Eglise » organisent leur marché de Noël **dimanche 23 novembre 2025** à la salle socio-culturelle. Nous vous proposons de venir y exposer et vendre vos créations et productions.

Ce marché est réservé exclusivement aux artisans créateurs et métiers de bouche. La revente ne sera pas acceptée. La salle sera ouverte aux exposants à partir de 8 h. Pour le respect de tous, aucun stand ne devra être démonté avant 18h.

Afin de nous permettre une organisation optimale, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-joint en précisant :

- Le nombre de tables (max 3 tables)
- le nombre de grilles souhaitées (dans la limite du stock disponible)
- la nécessité d'avoir ou non l'électricité

Pour rappel, une table fait 1m20 de long et 2 chaises par stand seront proposées.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez nous retourner par mail le coupon réponse ci-joint **avant le 5 octobre 2025** et le descriptif de vos créations à l'adresse mail suivante: marchedenoel.stgenest03@gmail.com
ou par courrier à : **Florence THIERY 598 route de Crozat 03310 Saint Genest**
ou par SMS au **06.64.00.42.21**

Si nous acceptons votre candidature (nous avons un espace limité par la taille de la salle et devons faire une sélection), vous recevrez la confirmation de votre inscription au plus tard le 26 octobre 2025, par SMS ou mail.

Un chèque de caution de 20 € sera demandé à la confirmation de votre inscription. Il sera restitué le jour de la manifestation. Pour toute absence non justifiée le chèque de caution ne sera pas rendu.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter par mail ou téléphone (de 18h à 20h, ou le week-end).

En vous souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

Les associations de Saint Genest « Les Mille Pattes » et « SOS Eglise »

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Email :

N° Carte d'identité :

N° SIRET :

Activité artisanale (Type de produits) :

.....

Besoins : Nombre de tables : x 4 € = €

Electricité : oui ☐ non ☐

Grille : oui ☐ non ☐

Chèque à l'ordre de « Association les Mille Pattes Genestois » à renvoyer à la confirmation à:

Mme Florence THIERY 598 rte de Crozat 03310 Saint-Genest